

PROFESSION DE FOI POUR LE RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADAS 2003

La CFDT-INRA a choisi de se réinvestir au sein du Conseil d'Administration de l'ADAS en 1999 avec notamment les objectifs suivants :

- une politique de l'enfance orientée prioritairement vers les très petits revenus,
- une politique des vacances correspondant aux besoins de toutes les familles,
- une politique de subventions nationales tenant compte des ressources familiales dans tous les secteurs d'activité,
- le développement des actions des sections locales par une meilleure reconnaissance de l'engagement social des bénévoles, sans pénalisation professionnelle.

Le mandat de nos élus de 1999 arrive à échéance en décembre 2003. En quatre ans, ils ont travaillé pour obtenir des résultats significatifs, notamment dans les secteurs suivants :

- **enfance** : réduction de la part laissée à la charge des agents les moins favorisés ;
- **reconnaissance de l'investissement social des bénévoles** : engagement de la Direction Générale de l'INRA, lors de l'Assemblée Générale de l'ADAS en 2003, et inscription de ces fonctions dans la note de service sur les campagnes d'avancements ;
- **responsabilité nationale** : obtention de l'agrément tourisme, qui permet à l'Association d'être en règle avec la législation dans le domaine du tourisme social ;
- **relations avec le personnel de l'ADAS** : amélioration du dialogue social et instauration de réunions régulières.

Beaucoup de travail reste encore à effectuer, malgré le renforcement de notre équipe CFDT au CA de l'ADAS en 2001. Ainsi à court terme, pour aller vers les objectifs que nous nous étions fixés en 1999, **il faut avancer dans les domaines suivants** :

↳ **Vacances** : **élargir les offres** du catalogue actuel (par une mutualisation des moyens, en particulier avec d'autres organismes) ; **permettre aux familles les plus modestes de pouvoir bénéficier de subventions ADAS**, quel que soit le moment où la famille décide de partir.

↳ **Fonctionnement et budget des commissions** : inciter les Administrateurs, lors des CA, à **s'impliquer dans l'ensemble des secteurs d'activités** de l'ADAS, et non pas uniquement vis à vis de leur propre commission.

↳ **Accès à l'ADAS** : permettre à tous les agents INRA (quel que soit leur statut) et les retraités INRA d'être **membres de droit** de l'ADAS sans payer de cotisations, comme cela se passe dans les Comités d'Entreprise du privé.

↳ **Budget de l'ADAS** : il doit être porté à **1% de la masse salariale INRA** (titulaires et non titulaires) et sa présentation doit être effectuée à la Commission Nationale d'Action Sociale pour éviter la seule discussion entre quelques responsables de l'ADAS et la Direction Générale.

↳ **Mode de calcul des subventions** : poursuivre l'instauration de la **prise en compte linéaire des revenus** familiaux (pour éviter les effets de seuils dûs aux tranches).

VOUS SOUTIENDREZ CES OBJECTIFS EN VOTANT POUR LES CANDIDATS QUE LA CFDT- INRA PRESENTE DANS LE COLLEGE SYNDICAL

Titulaires

LETOURNEAU Nicole (Lyon)
ROMARY Paul (Orléans)
PAUL URBAIN GEORGES Charles (Antilles)

Suppléants

ESTIENNE Monique (Lyon)
LEMAIRE Patrick (Arras)
PHILIBERT Lucien (Antilles)